

NOTE D'INFORMATION N°..... **1000010** MINFOPRA/CAB/ Du **06 JUL 2020**

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative porte à la connaissance des agents publics ayant sollicité la notification de leurs actes de carrière en région que lesdits actes sont déjà disponibles au niveau des structures déconcentrées de son Département ministériel.

A cet effet, il les invite à bien vouloir se rendre dans les Délégations Régionales de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative de leur lieu de résidence ou de fonction munis de leur carte nationale d'identité en cours de validité en vue du retrait de leur acte.

Par ailleurs, compte tenu du caractère indispensable de la disponibilité de l'information relative à leur localisation fournie par les usagers pour la réussite de l'opération spéciale de notification des actes de carrière mise sur pied suite à la survenue de la pandémie du coronavirus, le Ministre de la Fonction Publique exhorte ces derniers à consulter la liste actualisée au 19 juin 2020, d'environ 1208 actes de carrières mis en ligne sur le site web du MINFOPRA www.minfopra.gov.cm sous la rubrique "**actes de carrière signés et disponibles**".

Aussi, rappelle-t-il aux agents publics désireux d'être notifiés de leurs dossiers de Carrière (intégration, reclassement, avancement, avance de solde et liquidation des droits) qu'ils devront systématiquement en faire la demande auprès des Délégations Régionales de leur ressort ou avoir recours via l'une des plateformes suivantes :

- E-mail: mail.minfopra@minfopra.gov.cm;
- Tel. (WhatsApp): 654.33.54.33
- Facebook: Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative 237;
- LinkedIn: Minfopra Officiel
- Twitter: @Minfopra_gov



Joseph Lé